



# Yves Détraigne

## Sénateur de la Marne



DÉCEMBRE 2013

### Rejets en série...

séance publique...

Le Sénat a rejeté sans surprise le projet de budget rectificatif 2013 à l'issue d'une seconde délibération demandée par le ministre du budget pour rétablir son texte initial, les communistes ayant choisi de voter contre le texte gouvernemental qui s'attaquait notamment à la demi-part des veuves et au quotient familial. Le Sénat avait déjà rejeté en première lecture les deux autres textes budgétaires qui lui ont été présentés cette année : projet de loi de finances 2014 et projet de loi de finances pour la sécurité sociale 2014... Ce rejet des textes, parfois avant même leur examen, prive malheureusement la Seconde Chambre d'être force de proposition et d'apporter des améliorations significatives aux textes proposés.

Sur le projet de loi de finances rectificatif – comme sur le budget 2014 –, Yves Détraigne et ses collègues centristes avaient déposé et défendu un certain nombre d'amendements, notamment sur le maintien au taux réduit de TVA des prestations de collecte, de tri et de traitement des déchets ou sur l'extension de la taxe à tous les sacs à usage unique utilisés par le public pour le transport des marchandises, y compris les fruits et légumes et les produits de bouche, afin de promouvoir les produits respectueux de l'environnement...

**Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2014, adopté définitivement, fait l'objet d'un recours auprès du Conseil constitutionnel auquel Yves Détraigne s'est associé. La saisine porte sur sept articles, dont celui qui harmonise les règles de calcul des prélèvements sociaux sur l'ensemble des contrats d'assurance-vie souscrits depuis 1997 et celui qui introduit les clauses de recommandation dans les accords de prévoyance complémentaire collective dans les entreprises.**



### Loi de programmation militaire

Yves Détraigne s'est abstenu lors des deux examens du texte considérant qu'il représentait un rendez-vous manqué dont les conséquences risquaient d'être très lourdes pour notre pays. En effet, il a regretté que le choix du Gouvernement ne se traduise pas par un investissement budgétaire plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. Car, malgré la conjoncture économique actuelle, la France a un rang à tenir en tant que membre permanent du Conseil de sécurité. Celui-ci dépend notamment de notre capacité à projeter notre armée au-delà de nos frontières. Pour nous maintenir sur la scène internationale, il n'est pas possible d'engager nos soldats sur des opérations extérieures sans leur donner les moyens nécessaires. Aussi, il est inconcevable que la Défense devienne une variable d'ajustement budgétaire.

### Le logo du recyclage :



Yves Détraigne a fait partie des défenseurs du dispositif TRIMAN lors de la discussion du projet de loi d'habilitation à prendre par ordonnances diverses mesures de simplification et de sécurisation de la vie des entreprises. C'est d'ailleurs l'amendement qu'il a déposé qui a réintroduit cette mesure dans le texte et qui en a exclu le matériau verre. Si le texte doit désormais repasser à l'Assemblée nationale pour une dernière lecture, il apparaît toutefois que cette exclusion sera validée par les députés, le gouvernement s'étant déclaré favorable à la rédaction proposée par Yves Détraigne.

*Instauré par le Grenelle de l'environnement, ce logo indiquera au consommateur qu'il achète un produit et/ou un emballage qui se recycle et qu'il doit en conséquence accomplir un geste de tri plutôt que de le jeter avec les ordures ménagères non triées. Il permettra de faire prendre conscience que seulement une moitié de nos poubelles est recyclable dans les conditions technico-économiques actuelles. Sur les emballages, le marquage TRIMAN levera l'ambiguïté du "point vert" qui ne signifie pas qu'un emballage est recyclable.*



nécessitant, au préalable, que fonctionne la chaîne civile informatique PORTALIS, il a questionné la Garde des Sceaux sur son développement. Christiane Taubira a confirmé les réelles difficultés techniques rencontrées pour mailler et connecter l'ensemble du territoire grâce à une application dans le domaine de la justice civile. Elle a précisé que PORTALIS serait opérationnel dans quatre ans mais que sa mise en place, coûteuse, devrait être étalée dans le temps. Yves Détraigne a insisté sur l'importance de prévoir effectivement les crédits budgétaires nécessaires pour réussir cette réforme technologique...

En séance de questions cibles thématiques sur "L'ACCÈS À LA JUSTICE ET LA JUSTICE DE PROXIMITÉ", le sénateur est revenu sur un point de son rapport co-rédigé avec Virginie Klès, à savoir la mise en place de "guichet universel de greffe". Celui-ci permettrait à un justiciable de s'adresser au greffe le plus proche de chez lui pour connaître, en temps réel, l'avancement d'une procédure dans le ressort du tribunal de première instance. Cette évolution



En sa qualité de président de l'Association des Maires de la Marne, Yves Détraigne a conduit une réunion à destination des élus locaux sur la **RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES** au cours de laquelle quatre collectivités ont exposé leur nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires. La Directrice académique des services de l'éducation nationale, ainsi que le représentant de la CAF, étaient présents à cette réunion pour répondre aux nombreuses interrogations des élus présents. Toutefois, comme l'a rappelé le sénateur, que l'on soit, ou non, en accord avec cette réforme, il convient à chaque élu local de la mettre en œuvre de la meilleure manière possible pour que cette évolution bénéficie, en premier lieu, aux enfants.

*Dans la Marne, 26 communes seulement sur 620 ont opté pour les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013/2014, ce qui représente 45 écoles (201 classes).*



Yves Détraigne a demandé au ministre de l'Economie de renoncer à l'**obligation de désignation** de délégués dans des instances consultatives avant le prochain renouvellement des conseils municipaux...

En effet, l'Association des Maires de la Marne a récemment reçu deux demandes pour désigner, avant la fin de l'année 2013, des maires devant siéger à la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels et à la commission départementale des impôts directs locaux. Ces instances ayant été instaurées depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, il semble aujourd'hui difficile de désigner des maires qui, pour certains

d'entre eux, ne le seront plus dans trois mois et, pour les autres, devront de toute manière être à nouveau désignés après le 30 mars.

À l'initiative du groupe écologiste, une **mission commune d'information sur l'accès aux documents administratifs et aux données publiques** vient d'être mise en place. Elle devra réfléchir aux modalités d'amélioration du dialogue entre les administrations et le public grâce à la simplification et à l'accélération des démarches administratives, au renforcement de la transparence de l'action publique par la facilitation de l'accès aux documents administratifs et la généralisation de la diffusion des données publiques (open data). Yves Détraigne, nommé dans cette instance, s'appuiera sur ses six années passées à représenter le Sénat à la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).



*Le sénateur était présent à l'assemblée générale de la Confédération Générale des Planteurs de Betteraves. Il y a notamment été rappelé l'importance pour la filière de développer la production d'éthanol pour diversifier ses débouchés après la fin des quotas en 2017.*

*Yves Détraigne a assisté à l'inauguration du Centre Aquatique et Sportif de Sainte-Ménéhould.*

*À l'invitation du président du Conseil national des barreaux, le sénateur a assisté à la journée spéciale « Justice du XXIème siècle » consacrée aux récents rapports remis à la Garde des Sceaux sur ce sujet dont celui qu'il a établi avec sa collègue Virginie Klès.*

Considérant que leur démarche témoigne des réelles difficultés relevées sur le terrain et des inquiétudes des élus quant à un désengagement par rapport aux promesses faites lors des négociations sur le financement du TGV Est, Yves Détraigne et Françoise Férat ont relayé auprès de Guillaume Pepy et Frédéric Cuvillier, respectivement PDG de la SCNF et ministre en charge des Transports, la délibération du conseil municipal de Châlons-en-Champagne sur les **problèmes de dessertes ferroviaires**

TER Flash trafic Epernay 7:32-Paris-Est 8:53 Supprimé le 04/12-Attente matériel Info [0891671008](tel:0891671008) (0.23€/mn)

TER Flash trafic TER 839116 de 06h36 supprimé de St Dizier à Paris Est. Report sur train suivant. Merci de votre compréhension. Info [0891671008](tel:0891671008) (0.23€/mn)

**dans le département** (allongement des durées de trajet de la ligne TGV Est, baisse de qualité de la desserte en TER de la vallée de la Marne, suppression de la ligne TER n° 5 reliant Verdun à Châlons...). Suite à cette initiative, le conseil municipal d'Epernay a, lui-aussi, émis une délibération en ce sens demandant notamment que le service du TER cesse de se détériorer et que le train reste une alternative crédible à certaines utilisations de la voiture.

Craignant une démobilitation des professeurs et donc une mise en danger de cette filière, Yves Détraigne avait relayé, auprès de Vincent Peillon, les inquiétudes des professeurs des **classes préparatoires aux grandes écoles** suites aux annonces du ministre de réformer leurs statuts. Ces enseignants rappelaient que leur nombre d'heures effectives de cours ne correspondait pas à leur investissement auprès de leurs élèves, dont 30 % sont boursiers. Le ministre de l'Education nationale a indiqué, depuis, qu'il repoussait sa réforme.



**Yves Détraigne et toute son équipe vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année. Nos bureaux seront fermés à partir du 20 décembre et jusqu'au 6 janvier.**

### Dans l'hémicycle, en janvier...

Projet de loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, projet de loi interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur, proposition de loi visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat...